

Vers un système complet de relocalisation alimentaire en Basse-Meuse

PORTEUR(S)

Basse-Meuse Développement

TERRITOIRE CONCERNÉ

Basse-Meuse (Herstal, Oupeye, Visé, Bassenge, Blegny et Dalhem)

PÉRIODE DE LA SUBVENTION

01/04/2021 - 31/03/2024

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

"Ce projet vise à créer en Basse-Meuse un environnement complet, autonome et pérenne œuvrant à la relocalisation alimentaire via la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire et le développement des actions de ceux-ci.

Concrètement, ce projet aura deux grands objectifs :

- La structuration d'une offre complète via un réseau de productions, ventes et le développement des chaînes « producteurs-consommateurs »
- Le maillage du territoire et l'incubation de projets : Pour permettre à chacun d'être acteur

Une des spécificités de ce projet sera de pouvoir s'appuyer sur un partenariat extrêmement complémentaire à l'ancrage territorial très fort nécessaire pour la mise en place d'un système complet, ciblant à la fois le renforcement de l'offre de produits locaux tout comme la stimulation de la demande. "

CONTACT

info@bassemeuse.be